

Session 5

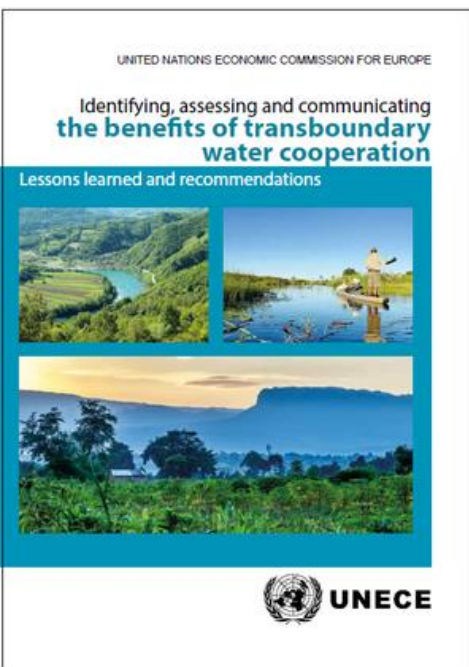
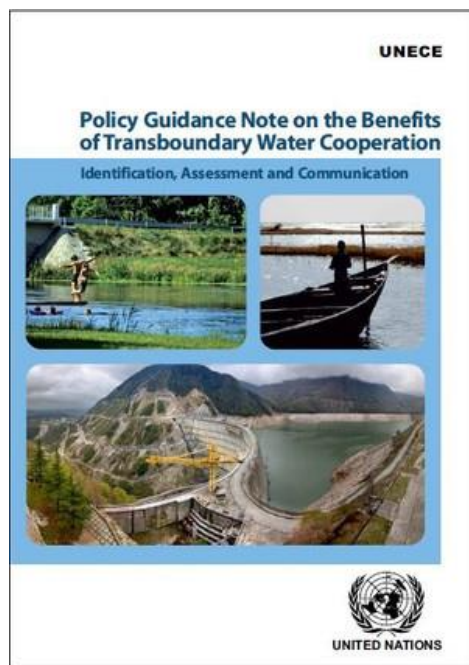
Identification des avantages de la coopération transfrontière pour la gestion de l'aquifère

Objectifs de la session

- Procéder à l'identification d'un premier faisceau d'avantages de la coopération dans le domaine des eaux souterraines transfrontières :
 - Avantages économiques, sociaux et environnementaux
 - Avantages en matière de coopération économique régionale et de paix et de sécurité
- Etablir une première évaluation qualitative de ces avantages
- Présenter les liens entre les avantages de la coopération et les défis sur les usages de l'aquifère à court et à long terme

Coopération transfrontière: comprendre le faisceau d'avantages

- Réflexion et meilleure compréhension des avantages potentiels générés par la coopération → fournir des arguments factuels pour développer la coopération pour la gestion conjointe des ressources partagées
 - Identification des intérêts communs et volonté politique : essentiels à l'identification des fenêtres d'opportunité et au progrès
 - Besoin d'attirer des ressources financières pour mettre en œuvre des solutions de coopération dans le domaine de l'eau
- Evaluation des avantages (en terme d'impact final sur le développement / populations) = outil de communication (>> avantages du processus)



<i>Origin of benefits</i>	<i>Avantages pour les activités économiques</i>	<i>Avantages au-delà des activités économiques</i>
<p>Amélioration de la gestion de l'eau</p>	<p>Avantages économiques Activité et productivité accrues dans les secteurs économiques (aquaculture, agriculture irriguée, activité minière, production d'énergie, production industrielle, tourisme axé sur la nature) Réduction du coût des activités productives Réduction des répercussions économiques des risques liés à l'eau (inondations, sécheresses) Plus-value foncière</p>	<p>Avantages sociaux et environnementaux Impacts sanitaires de l'amélioration de la qualité de l'eau et de la réduction du risque de catastrophes liées à l'eau. Impacts sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté des avantages économiques Élargissement de l'accès aux services (tels que l'alimentation en eau et en électricité) Satisfaction accrue liée à la sauvegarde du patrimoine culturel ou à l'accès aux activités de loisirs. Amélioration de l'intégrité écologique et réduction de la dégradation des habitats et de la perte de biodiversité Renforcement des connaissances scientifiques sur l'état hydrique</p>
<p>Renforcement de la confiance</p>	<p>Avantages de la coopération économique régionale Développement des marchés régionaux de biens, de services et du travail Augmentation des investissements transfrontaliers Développement des réseaux d'infrastructures transnationaux</p>	<p>Avantages en matière de paix et de sécurité Renforcement du droit international Amélioration de la stabilité géopolitique et renforcement des relations diplomatiques Nouvelles possibilités découlant de la confiance accrue (initiatives et investissements conjoints) Réduction du risque de conflit et évitement des coûts associés, et économies liées à la réduction des dépenses militaires Création d'une identité au niveau du bassin</p>

Déroulé de la session 5

- 9h25 - **Cartographie** participatives **des usages** présents et planifiés de l'aquifère
- 9h50 - **Identification** des **avantages** d'une coopération & des **besoins collectifs** et **actions nécessaire** pour initier / renforcer cette coopération pour la gestion concertée de l'aquifère partagé
- 10h40 - **Compte rendu** et discussion (*en plénière – 5 min par groupe + discussion*)
- 11h00 – Pause café

GROUPE 1
FR /ENG

Mohamed AHMEDOUA (Mauritanie)	Francesca BERNARDINI (UNECE)
Youssoupha KAMARA (Sénégal)	Komlan SANGBANA (UNECE)
Alhagi JABBI (The Gambia)	David Jonathan HEBART-COLEMAN (AFDB)
Yusupha BOJANG (The Gambia)	Sara VASSOLO (BGR)
Inussa BALDE (Guinée-Bissau)	Abou AMANI (UNESCO)
Kabir Silla SONKO (OMVG)	Johan GELY (DDC)
Brahim Lebatt H'MEYADE (OMVS)	Arnaud STERCKX (IGRAC)
Mara TIGNINO (GWH)	

GROUPE 2
FR

Hilario SANHA (Guinée-Bissau)	Léna SALAME (GWH)
Saadou Ebih MONANE (Mauritanie)	Yves TRAVI (Expert)
Niokhor NDOUR (Sénégal)	Gabriel DE LOS COBOS (Canton Genève)
Lamine KONATE (OMVG)	Alice AURELI (UNESCO)
Amadou Lamine NDIAYE (OMVS)	Andrea AEBI (Mission Suisse)
Ababacar NDAO (OMVG)	Raya STEPHAN (Experte)
Annukka LIPPONEN (UNECE)	Isabella PAGOTTO (DDC)
François MÜNGER (GWH)	Chantal DEMILECAMPS (UNECE)